

## SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DE GÉRONCE DU 18 FEVRIER 2015 à 19 h

L'an deux mille quinze et le dix-huit février à 19 heures, le Conseil Municipal de GÉRONCE dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur CONTOU-CARRÈRE Michel, Maire

**ÉTAIENT PRÉSENTS** : M. Michel CONTOU-CARRÈRE, AMESTOY Daniel, BORDES Didier, DUFAU Frédéric, LANNERETONNE Michel, ADAM Jean-Pascal, PALAS Jérôme, MME Joëlle AGRAZ, HAGET Catherine

**ÉTAIENT ABSENTS** : MMES ILLANDE Cathy, PUNTOUS Maider  
Secrétaire de séance : M. DUFAU Frédéric

Date de la convocation : 11/02/2015

Date d'affichage : 11/02/2015

Nbre de conseillers en exercice : 11

Le procès-verbal de la séance du 18 février 2015 est lu et adopté à l'unanimité.

### Délibération 1/3

#### N°2015-1 : Délégation de signature du marché de l'église

Le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'il a procédé à une consultation par voie de procédure adaptée dans le cadre des travaux de grosses réparations à l'église.

Les résultats de cette consultation sont indiqués dans le tableau joint en annexe n°1. Après examen des offres, considérant les critères prix et valeur technique retenus, je propose de choisir les entreprises désignées dans le tableau joint en annexe n°2.

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé du Maire et après en avoir largement délibéré, **AUTORISE** à signer les marchés et les pièces qui s'y réfèrent y compris les avenants, avec les entreprises qui proposent les travaux de grosses réparations à l'église.

### Délibération 2/3:

#### N°2015-2 : Emprunt pour le financement des travaux de l'église

Monsieur le Maire informe l'assemblée que les travaux de l'église ont été planifiés pour l'année 2015, que pour pré financer le FCTVA et les subventions obtenues pour les travaux de restauration de l'église le Conseil Municipal est appelé à délibérer sur le choix des propositions des banques suivantes :

- Crédit Agricole
- Caisse d'épargne

Monsieur le Maire propose examiner les deux candidatures.

- Le Conseil Municipal, ouï l'exposé du Maire et après en avoir largement délibéré,
- **DECIDE** de retenir la seule proposition de la banque suivante : CAISSE D'EPARGNE
  - **AUTORISE** Monsieur le Maire à contracter un prêt relais de 300 000 Euros auprès de Caisse d'épargne destiné à pré financer le FCTVA et les subventions obtenues auprès de l'état et du Conseil général et un prêt à long terme sur 15 ans de 150 000 Euros aux conditions suivantes :
    - Un prêt relais, d'un montant de *trois cent mille euros*, sur une durée de 24 mois à un taux fixe annuel de 1.42%
    - Un prêt à taux fixe, d'un montant de *cent cinquante mille euros*, sur une durée de 15 ans à un taux de 2.15%
  - **AUTORISE** Monsieur le maire à signer toutes les pièces administratives nécessaires à la bonne réalisation de cet emprunt.

-----  
**Délibération 3/3 :**

**N°2015-03 : Financement de la régularisation chemin de Mounassot**

Le Maire rappelle à l'assemblée que la Commune a été saisie d'une demande de propriétaires de régulariser l'emprise du chemin rural dit de Mounassot.

Il précise que compte tenu de la délibération du 15 juillet 2014, que le conseil municipal l'a autorisé a entamer toutes formalités nécessaires à cette opération.

Le Maire explique qu'il a sollicité l'aide de l'Agence Publique de Gestion Locale et que des frais ont été engagés.

L'Agence Publique de Gestion Local a proposé un acte en la forme administrative, la commune doit s'acquitter des frais de cette prestation. Préalablement des frais liés au métrage furent engagés.

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé du Maire et après en avoir largement délibéré,

**DÉCIDE** de financer les frais de procédure et d'actes engagés sur ce dossier.

**CHARGE** le Maire de procéder aux règlements des charges financières nécessaires à cette régularisation

Plus aucune autre question n'étant inscrite à l'ordre du jour ou soulevée par les conseillers municipaux, la séance est levée à 20h00.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus.

La séance a fait l'objet de trois (3) délibérations ainsi numérotées :

**N°2015-1 : Délégation de signature du marché de l'église**

**N°2015-2 : Emprunt pour le financement des travaux de l'église**

**N°2015-03 : Financement de la régularisation chemin de Mounassot**

Nom Prénom	Signature
<b>CONTOU- CARRÈRE Michel</b>	
<b>AMESTOY Daniel</b>	
<b>AGRAZ Joëlle</b>	
<b>PALAS Jérôme</b>	
<b>BORDES Didier</b>	
<b>ADAM Jean Pascal</b>	
<b>DUFAU Frédéric</b>	
<b>HAGET Catherine</b>	
<b>LANNERETONNE Michel</b>	